

## Groupe Scolaire Charles Fourier - Sinistre du 15 novembre 1999 - Mise en place d'un dispositif permettant la reprise des cours - Information du Conseil Municipal

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Afin de permettre la reprise des cours, le 25 novembre 1999, après la fermeture des locaux des écoles Fourier 1 et Fourier 2, le dispositif suivant a été mis en place :

En accord avec les directions des écoles et l'Inspection Académique, il a été décidé de transférer les enfants sur différents sites d'accueil en respectant la notion de cycle.

La répartition a donc été la suivante :

### 1) Ecole primaire Fourier 1

Ecole primaire Champagne 6, rue Schuman	2 CP (43 élèves) 2 CE1 (39 élèves)
Ecole primaire Jean Zay 97, rue des Cras	2 CE2 (44 élèves) 2 CM1 (36 élèves) 2 CM2 (48 élèves) Classe d'adaptation

### 2) Ecole primaire Fourier 2

Ecole primaire des Vieilles Perrières 8, rue des Vieilles Perrières	2 CP (43 élèves) 2 CE1 (44 élèves)
Ecole primaire Brossolette 35, avenue de Montrapon	1 CE2 (24 élèves) 1 CE2/CM1 (20 élèves) 1 CM1 (24 élèves) 2 CM2 (48 élèves)
Ecole primaire Bourgogne 7 A, avenue de Bourgogne	Classe d'initiation
Ecole maternelle Artois 16, rue d'Artois	Réseau

Ainsi, c'est un total de 433 enfants qui ont été déplacés, répartis dans 21 classes dont 2 spécialisées.

Les écoles accueillant les enfants avaient des disponibilités de locaux mais ont également fait les efforts nécessaires pour que cette opération se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Une **mobilisation très importante** des agents des services techniques a permis que le transfert du matériel présent dans les classes (mobilier scolaire, etc.) soit accompli le plus rapidement possible et ce dès le 20 novembre 1999 ; il a semblé nécessaire que les enfants puissent retrouver leur environnement habituel dans les nouveaux locaux.

Un dispositif de transport gratuit des enfants sur les sites a été mis en place, du lundi matin au samedi midi inclus.

Il a été négocié avec la CTB et la RDTD, à raison de quatre voyages par jour.

Les enfants ont donc la possibilité :

- soit de retourner à leur domicile pendant l'interclasse de midi
- soit de prendre un repas dans les locaux de la restauration scolaire.

Pour ces compagnies, deux véhicules sont nécessaires pour chaque école, en ce qui concerne les déplacements du matin et de la fin de l'après-midi. Les déplacements de la mi-journée se font avec un seul véhicule par école, de nombreux enfants ayant choisi la restauration scolaire sur place, plutôt que deux voyages supplémentaires et une période d'arrêt limitée à l'interclasse de midi.

La CTB couvre avec des autobus urbains les déplacements en direction des écoles les plus proches de Fourier 1 et 2, c'est-à-dire Champagne et Vieilles Perrières suivant les horaires indiqués ci-après :

#### **Ecole Champagne**

	<b>Départ</b>	<b>Arrivée</b>
Matin	Fourier : 8 h 15	Champagne : 8 h 25
	Champagne : 11 h 50	Fourier : 12 h 00
Après-midi	Fourier : 13 h 15	Champagne : 13 h 25
	Champagne : 16 h 20	Fourier : 16 h 30

#### **Ecole Vieilles Perrières**

	<b>Départ</b>	<b>Arrivée</b>
Matin	Fourier : 8 h 05	V. Perrières : 8 h 25
	V. Perrières : 11 h 50	Fourier : 12 h 10
Après-midi	Fourier : 13 h 05	V. Perrières : 13 h 25
	V. Perrières : 16 h 20	Fourier : 16 h 40

La RDTD assure, quant à elle, les déplacements en direction des écoles Brossolette et Jean Zay, avec des véhicules inter-urbains.

Les horaires sont les suivants :

#### **Ecole Brossolette**

	<b>Départ</b>	<b>Arrivée</b>
Matin	Fourier : 8 h 05	Brossolette : 8 h 25
	Brossolette : 11 h 35	Fourier : 12 h 00
Après-midi	Fourier : 13 h 20	Brossolette : 13 h 40
	Brossolette : 16 h 50	Fourier : 17 h 10

**Ecole Jean Zay**

	Départ	Arrivée
Matin	Fourier : 8 h 00	Jean Zay : 8 h 25
	Jean Zay : 11 h 35	Fourier : 12 h 00
Après-midi	Fourier : 13 h 15	Jean Zay : 13 h 40
	Jean Zay : 16 h 50	Fourier : 17 h 15

Des accompagnateurs ont été recrutés en vue d'assurer la sécurité des enfants à l'intérieur des bus.

Les surveillants de sortie d'école ont été maintenus devant les écoles Fourier 1 et Fourier 2.

La Police Municipale est également sollicitée dans ce cadre.

Au niveau de la restauration scolaire, 210 élèves étaient inscrits dans ces 2 écoles à la rentrée de septembre. Ils étaient accueillis dans 2 salles à manger de cet établissement et encadrés par 10 surveillants-animateurs.

Suite à la fermeture de ce groupe scolaire, les enfants présents durant l'inter-classe du midi déjeunent depuis le jeudi 25 novembre dans les salles à manger des écoles d'accueil. Leurs animateurs ont été affectés dans ces différentes écoles et ont conservé la surveillance des mêmes groupes d'enfants. De nombreuses familles, dont les enfants ne bénéficiaient pas de ce service avant le transfert, ont souhaité procéder à leur inscription afin de leur éviter l'aller-retour en bus de la mi-journée. Le service Restauration Scolaire a ainsi enregistré 85 nouvelles inscriptions soit un total de 295 enfants. 3 animateurs supplémentaires ont été recrutés.

Ces 295 enfants se répartissent ainsi :

* Jean Zay	100
* Vieilles Perrières	60
* Brossolette	85
* Champagne	42
* Bourgogne	8

Le travail de production de nos 3 cuisines centrales a dû être modifié et le planning de livraison et de répartition des repas sur les différents sites entièrement revu.

**«Mme TETU :** Je veux revenir très succinctement sur l'organisation que nous avons pu mettre en place. Il a fallu rapidement reloger 430 élèves, c'est la plus grosse école de Besançon. Tout le monde y a mis du sien, aussi bien l'équipe enseignante de Charles Fourier que les directeurs et directrices des écoles que nous avons sollicités et qui ont accepté de remodifier leurs structures pour accueillir les enfants. La répartition des élèves s'est faite en fonction des cycles car il fallait garder l'unité de l'école Charles Fourier I, de l'école Charles Fourier II et les cycles II et III ont été répartis sur les différentes écoles qui sont citées dans le rapport. Il a fallu également accueillir un nombre d'enfants plus important en restauration car ceux qui sont le plus éloignés ont pour la plupart choisi de ne pas faire le transport de midi, mais néanmoins nous avons tenu aussi à assurer le transport des élèves et ceci a été le plus difficile à mettre en place car le nombre de bus était difficile à trouver rapidement sur Besançon. La régie ainsi que

la CTB ont uni leurs efforts pour assurer régulièrement le transport par 8 bus le matin, 8 bus le soir et 4 à midi et nous avons tenu, bien que nous ne soyons pas obligés de le faire, à assurer l'encadrement des enfants pour qu'ils fassent ces voyages avec le plus de sécurité possible. Il a fallu donc aussi recruter de nouveaux surveillants pour les sites de restauration puisque nous accueillons davantage d'enfants et tout le monde a vraiment travaillé avec beaucoup de coeur pour qu'en 10 jours nous puissions réaliser cette opération qui était quand même un pari difficile à relever, et je tiens à remercier bien sûr tous les services municipaux qui ont uni leurs efforts, que ce soit pour le réaménagement des salles, le transport du mobilier, mais aussi le service Enseignement parce que nous avons dû redéployer aussi le personnel d'entretien, le personnel de restauration. Ça a été très lourd à mener, important, et merci encore à tous, de même encore aux enseignants qui cette fois-ci ont su faire preuve de bonne volonté, ce qui n'est pas toujours le cas, donc c'est d'autant plus important à souligner.

**M. LE MAIRE :** C'est vrai que ça s'est déroulé dans les meilleures conditions grâce à la bonne volonté de tous. Il reste maintenant effectivement à pouvoir les remettre à Charles Fourier dans les délais prévus.

**Mme TETU :** Le pari c'est de pouvoir effectivement assurer la rentrée en septembre 2000».

L'Assemblée Communale a pris acte de ce rapport d'information.

*Récépissé préfectoral du 23 décembre 1999.*